



TEXTES OFFICIELS

RÉMUNÉRATION

Relèvement du minimum de traitement

Décret n° 2023-312 du 26 avril 2023 portant relèvement du minimum de traitement dans la Fonction Publique

QUESTIONS ÉCRITES

PRÉVENTION SANTÉ

Aménagement du poste de travail d'un agent

Question écrite n° 04923 - JO Sénat 30/03/2023

RÉFÉRENCES

J.O. du 27 avril 2023

Sénat.fr

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la
Martinique
Maison des collectivités territoriales, Zac Etang Z'Abriots BP 1169 – 97249 Fort-de-
France Cedex

Service AIDE JURIDIQUE

Tel : 0596 70 08 86 – Fax : 0596 70 64 32

www.cdg-martinique.fr

